



**Do you speak Sesali ?**

**Espace Européen des Données de  
Santé : quand l'interopérabilité  
devient un usage**

**Camille**

**Marc**

**Joana**

**Ungureanu**

# 1. EEDS Introduction et contexte général



# Mais c'est quoi ce règlement ?

L'objectif du règlement est de faciliter le partage des données de santé en Europe pour mieux soigner, innover et décider, tout en protégeant les citoyens.



## Utilisation primaire des données de santé

- Améliorer l'**accès** des patients à leurs données de santé, facilitant l'**échange** fluide des dossiers médicaux électroniques pour la continuité des soins.



## Exigences pour les Dossiers Médicaux Electroniques (DME)

- Création d'un **marché unique** de systèmes de Dossiers Médicaux Électroniques, qui soutient les usages primaire et secondaire des données de santé.



## Utilisation secondaire des données de santé

- Rendre les données de santé accessibles à la **recherche et l'innovation**, tout en garantissant la sécurité de ces informations.

# Opportunités liées à l'EEDS

## Pour les patients et les citoyens



Améliorer **la prise en charge transfrontalière** des patients par les professionnels de santé partout en Europe, en rendant possible le partage de données.



Donner le contrôle sur leurs données aux personnes, en **améliorant l'accès aux données de santé**, en prévoyant un droit de s'opposer à leur traitement, et en permettant aux personnes de restreindre l'accès à certaines données et de compléter leur dossier médical.



Permettre aux personnes de **bénéficier des progrès scientifiques (recherche, innovation)** dans un cadre respectueux de la protection de leurs données personnelles.

## Pour les professionnels



**Professionnels de santé** : améliorer la continuité des soins grâce à l'accessibilité et l'interopérabilité des données.



**Chercheurs** : accélérer la recherche grâce à un accès sécurisé aux données de santé issues de multiples sources européennes.



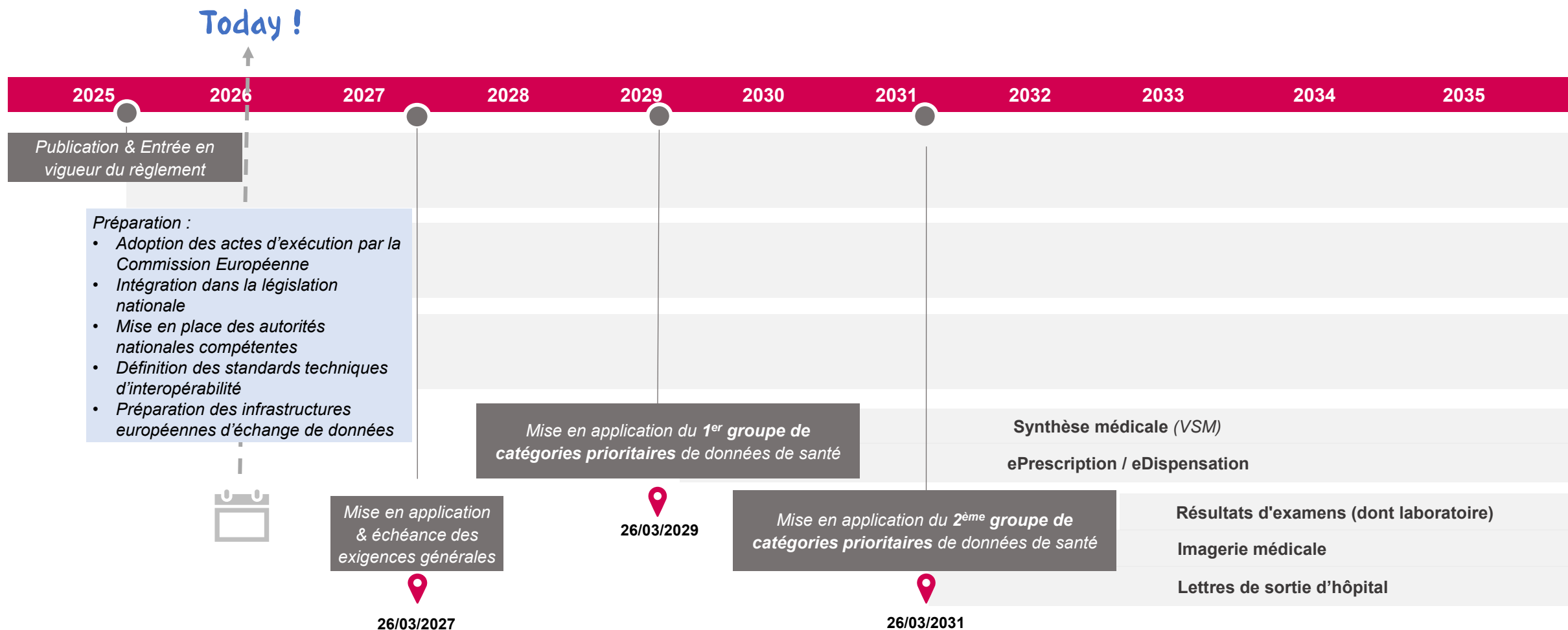
**Entreprises du numérique en santé** : stimuler l'innovation et l'émergence d'un marché européen des solutions de santé numérique.



**Pouvoirs publics** : renforcer le pilotage des politiques de santé publique grâce aux capacités d'analyse à l'échelle nationale et européenne.

# Mais aussi, c'est quand ?

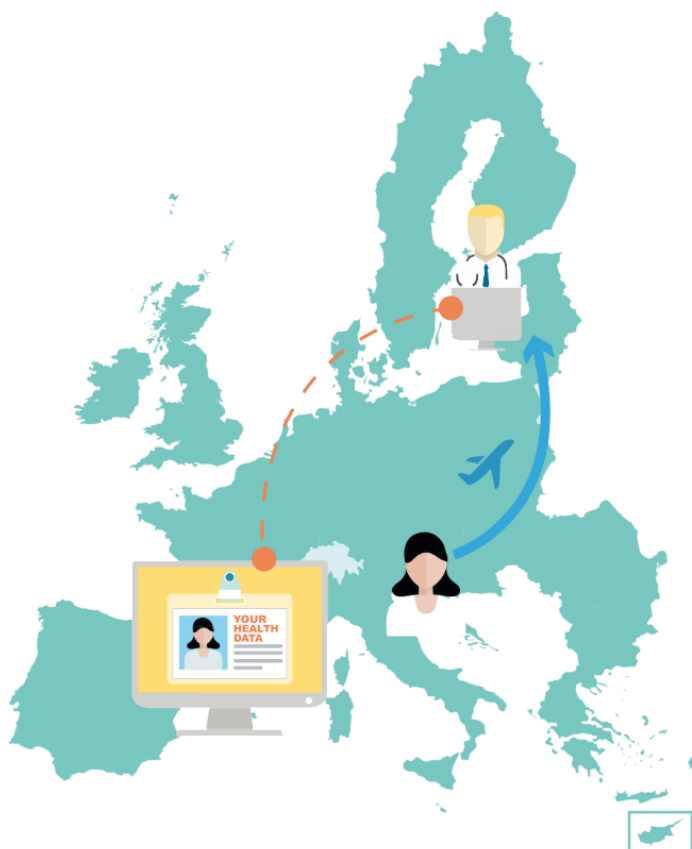
Plusieurs jalons structurants vont rythmer la mise en œuvre de l'EEDS, nécessitant une préparation anticipée au niveau national.



## 2. L'échange de données de santé en Europe



# Création de MaSanté@UE



L'EEDS concrétise l'ambition européenne d'un espace de santé unifié, fondé sur la **libre circulation** :

- des patients,
- des professionnels de santé,
- des données de santé.

*au sens de l'article 4 du RGPD 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016.*

MaSanté@UE décline le programme pour la eSanté :

- 1** Les États Membres et la Commission européenne mettent à disposition une infrastructure globale d'échange de services numériques dans le domaine de la santé en ligne eHDSI (*eHealth Digital Service Infrastructure*).
- 2** Chaque pays membre déploie son propre point de contact national pour la e-santé (NCPeH, « *National Contact Point for eHealth* ») connecté aux services de la Commission Européenne. Le NCPeH français est opérationnel depuis juillet 2021.

# PROBLEME DE TRADUCTION ?

Les faux amis du médical en Europe

*constipado*\*

“ENRHUMÉ”, EN PORTUGAIS

*embarrazada*\*

“ENCEINTE”, EN ESPAGNOL



## Une ambition européenne au service des citoyens

- Les Etats membres avec la Commission Européenne ont mis en œuvre une infrastructure et des services visant à faciliter le **partage des données** de santé du citoyen européen.
- Le but est d'assurer la **continuité des soins en Europe** pour les résidents européens.



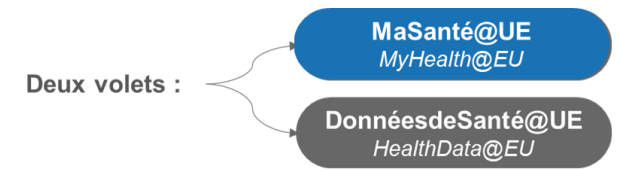
## Les données de santé sont traduites pour fluidifier l'offre de soin

- Le professionnel de santé a donc **accès dans sa langue** aux données médicales du patient qu'il prend en charge.
- Les données sont traduites automatiquement via l'utilisation de **terminologies de santé et standards internationaux** afin de supprimer la barrière de la langue



## Une infrastructure sécurisée garantissant la protection des données de santé

- Les données de santé des citoyens français sont celles stockées dans le **DMP**, dont les conditions d'accès reposent sur des règles de sécurité strictes
- Les échanges transfrontaliers se font via l'infrastructure **TESTA**, un réseau interministériel européen privé et complètement séparé d'internet
- Le patient est informé de ses droits et son consentement est recueilli par le professionnel de santé avant tout accès aux données



## Les deux cas d'usage déjà opérationnels



### Patient Summary

Equivalent au Volet de Synthèse Médicale européen, il intègre :

- Les historiques de vaccinations
- Les traitements en cours
- Les maladies et interventions
- Les allergies
- Les dispositifs médicaux



### ePrescription et eDispensation

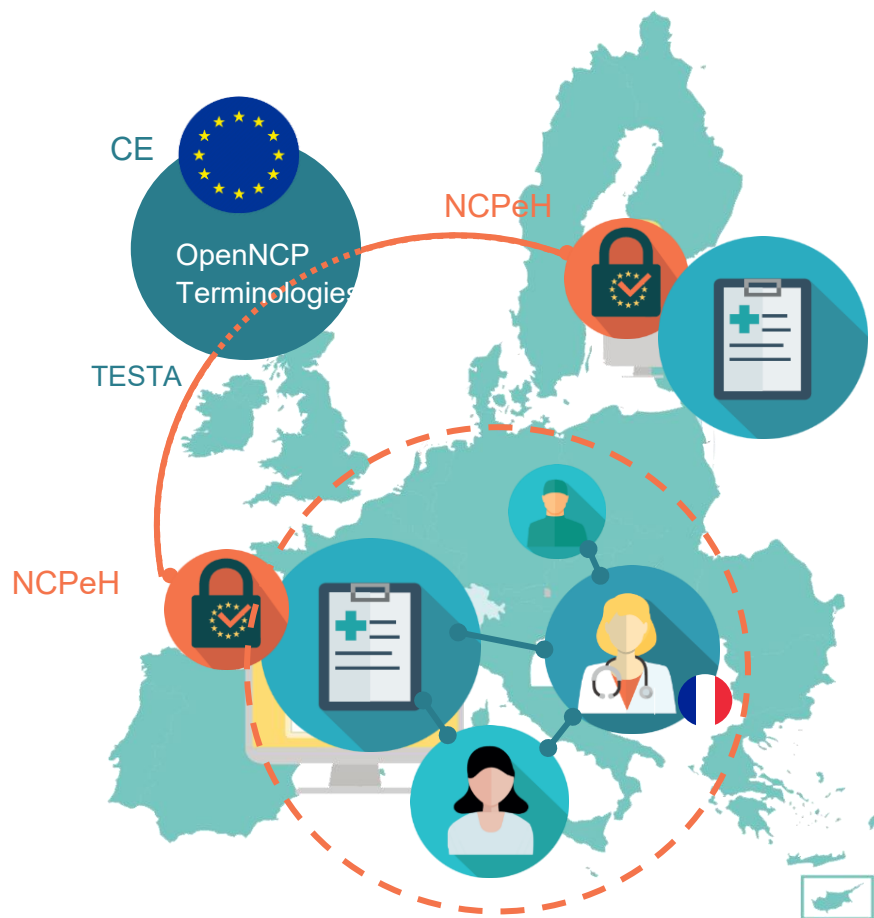
Permet aux citoyens européens d'obtenir leurs médicaments dans n'importe quelle pharmacie de l'Union Européenne, grâce au transfert électronique de leur prescription, de leur pays de résidence jusqu'au pays visité.

**A venir, les autres documents du parcours de soin :**  
Résultats de laboratoire, Imagerie médicale,  
Lettre de sortie d'hôpital

# 3. Focus Sesali



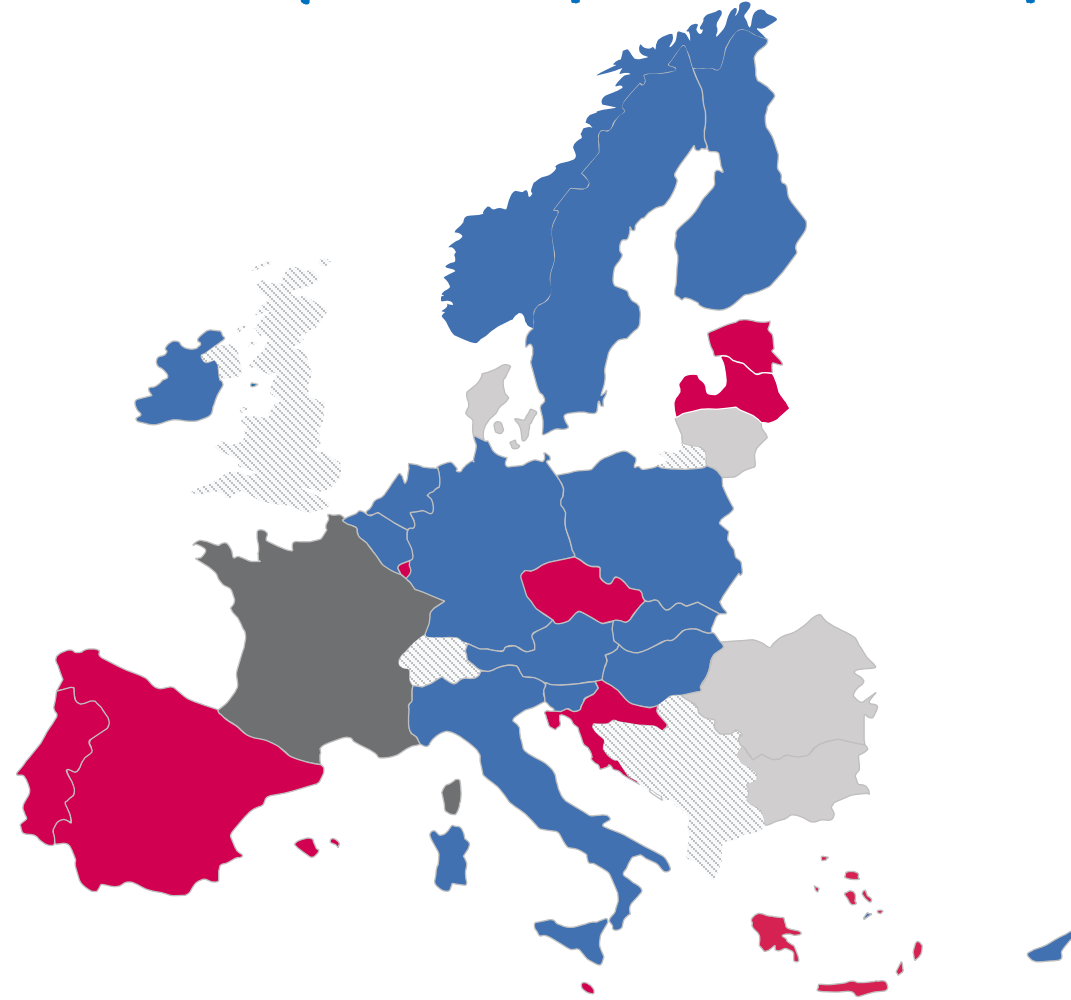
# 1ère étape en France: les PS accèdent au VSM du patient européen



En France, depuis l'été 2021, **les professionnels de santé français peuvent accéder au volet de synthèse médicale** du patient européen éligible dans le cadre de sa prise en charge en France :

- ▶ **Accès** aux données de synthèse médicale : allergies, traitements en cours, maladies et interventions chirurgicales antérieures par exemple.
- ▶ **Langue** : en français
- ▶ **Consentement** du patient : un prérequis
- ▶ Via une **interface** d'accès web dédiée ou **une API à intégrer au logiciel métier**
- ▶ **Éligibilité** dès que le service est disponible pour les pays connectés en « émetteur »

# Accès en France aux synthèses médicales et prescriptions électroniques de patients européens : Etat des lieux par pays



■ En production

■ Pays à venir en 2026/2027



## Patient Summary (PS)



Croatie



Tchéquie



Estonie



Luxembourg



Malte



Portugal



Espagne



Lettonie



Grèce



## Bientôt : ePrescription et eDispensation (eP/eD)

# Démonstration de l'interface SESALI.FR

## Découvrez le Service européen de santé en ligne

Professionnels de santé, vous devez vous authentifier avec votre carte CPS ou e-CPS pour accéder au service d'échange de documents de santé de patients européens.

Je reconnais avoir lu et accepté les [Conditions Générales d'Utilisation](#):



## Accéder aux données de santé des patients européens

Dans le cadre du programme **MaSanté@UE**, le service permet de prendre en charge vos patients européen à partir des documents de santé suivants :

- La synthèse médicale (allergies, historique des traitements reçus, etc.)
- Les prescriptions électroniques de médicaments (à venir prochainement)

Accédez à ces documents directement en français en toute confiance et sécurité.

Connectez-vous dès maintenant pour commencer à utiliser Sesali.

Connectez-vous !

